

# La Tène rejoint le réseau de chauffage à distance Entre-deux-Lacs

**Après Cornaux et Cressier, La Tène sera elle aussi raccordée au chauffage à distance (CAD) Entre-deux-Lacs. Le Conseil communal et Groupe E ont signé le contrat de concession qui autorise l'entreprise à étendre le réseau sur le territoire communal, qui recevra ses premiers kilowattheures de chaleur d'ici 2025. A terme, plusieurs centaines de bâtiments et d'industries bénéficieront d'une énergie durable issue à 90% de sources renouvelables.**

Le contrat de concession conclu entre les deux parties donne le droit à Groupe E de déployer et d'exploiter le CAD sur le territoire communal. Plusieurs centaines d'habitations et de bâtiments industriels figurent dans le périmètre d'extension. L'entreprise prévoit à terme de fournir 32 GWh de chaleur par an, soit 85% des besoins en énergie de chauffage de la commune, et ce dès 2025. La concession prévoit en outre que 90% au minimum de la chaleur fournie provienne de sources renouvelables. Groupe E développe pour cela un dispositif qui permet de valoriser les rejets de chaleur de la raffinerie VARO, à Cressier.

Le CAD Entre-deux-Lacs va également dans le sens de la loi cantonale sur l'énergie, qui rend désormais obligatoire le recours à une solution de chauffage basée sur une énergie renouvelable en cas de remplacement d'une installation existante au fossile.

En se joignant à Cornaux et Cressier, La Tène entend contribuer, d'une part, à la qualité de vie de ses habitant·e·s pour les prochaines générations et, d'autre part, aux objectifs environnementaux du canton. Le budget total du CAD Entre-deux-Lacs s'élève à CHF 74 millions. Il est le deuxième plus important projet de chauffage à distance de Groupe E et renforce ainsi le lien historique qui unit l'entreprise et Neuchâtel depuis de nombreuses années.

La signature de la concession constitue un signal fort de la part de Groupe E et des autorités communales de La Tène, qui marquent ainsi leur volonté de concrétiser un projet énergétique innovant, durable et respectueux de l'environnement.

## La transition énergétique accessible au plus grand nombre

Intelligent, simple et durable, le chauffage à distance connaît un vaste essor ces dernières années, notamment dans les zones densifiées où cette solution s'avère particulièrement adaptée. Il n'est donc pas étonnant que plusieurs communes neuchâteloises aient décidé d'investir dans cette nouvelle technologie.

Le concept du CAD est simple : une centrale produit tout d'abord de l'eau chaude à partir de ressources naturelles, telles que des déchets de bois de la région, de l'eau d'un lac ou d'une rivière. Dans le cas du CAD Entre-deux-Lacs, la chaleur résiduelle – ou excédentaire – émise par la raffinerie VARO sera récupérée pour chauffer l'eau, laquelle est ensuite injectée dans une conduite souterraine formant une boucle. Grâce à des échangeurs de chaleur, l'énergie distribuée permet de chauffer les bâtiments et l'eau sanitaire, aussi bien chez les privé·e·s que dans des locaux industriels et des édifices publics. Quant aux chaudières individuelles, elles sont supprimées et remplacées par une installation réduite et compacte.

Propre, durable, silencieux et économiquement compétitif, le chauffage à distance est un atout indéniable pour les communes qui souhaitent aider leurs habitant·e·s à accomplir leur transition énergétique.

## Information à la population

Dans le but d'informer la population, la commune de La Tène et Groupe E organiseront une séance d'information publique le 27 septembre 2022 à 20h00 à l'Espace Perrier, à Marin.

Sur internet: [CAD Entre-deux-Lacs](#)

**Vidéos:**

[« Le CAD Entre-deux-Lacs »](#)

[Le chauffage à distance](#)

Granges-Paccot et La Tène, 28 juin 2022

**Pour tout renseignement complémentaire**

**Groupe E**

Yves-Laurent Blanc, porte-parole

T +41 26 352 54 32

[communication@groupe-e.ch](mailto:communication@groupe-e.ch)

**Commune de La Tène**

Daniel Rotsch, président du Conseil communal

T +41 79 683 77 65

[Daniel.Rotsch@ne.ch](mailto:Daniel.Rotsch@ne.ch)